

9 janvier 2023

Procès-verbal de la séance régulière du 9 janvier 2023 à 20 heures.

Le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire siège en séance ordinaire ce 9 janvier 2023 à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : siège vacant
siège numéro 2 : siège vacant
siège numéro 3 : M. Alex Gendron
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas
siège numéro 5 : M. Philippe Roy
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Léo Benoit.

Était absent : aucun

Est également Mme Guylaine Bourgoin, GMA directrice générale et greffière-trésorière.

01-23

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

02-23

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 décembre 2022 soit tel que présenté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 décembre 2022

compte entreprise	195 302.26\$
ET1 épargne rachetable	500 000.00\$
ET2 épargne à terme	100 000.00\$
ET3 avantage entreprise	244 911.01\$
ET4 épargne à terme régulière	300 000.00\$
ET5 épargne rachetable	100 000.00\$
TOTAL	1 440 213.27\$

CAISSE RECETTES AU 31 décembre 2022

TOTAL DES RECETTES	67 357.24 \$
---------------------------	---------------------

03-23

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois de décembre et du 1^{er} janvier au 9 janvier et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 150 666.31\$. La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS au 31 décembre 2022 :	59 812.55\$
COMPTES PAYÉS au 9 janvier 2023 :	56 673.26\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>34 180.50 \$</u>
	150 666.31 \$

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments et lecture est faite.

04-23

VIE ACTIVE

Cette activité est organisée par une bénévole, Mme Danielle Poirier, auparavant, l'activité se déroulait au croquet. La fabrique a accepté que l'activité se déroule dans l'église. Des frais de 75\$ par heure d'utilisation considérant les coûts de chauffage seront chargés à la municipalité.

Un bail location devra être signé et une preuve d'assurance sera demandée.

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement que le conseil municipal accepte de défrayer le montant de 75\$ par heure pour l'utilisation de l'église et fournir une assurance à la fabrique.

Un montant de 100\$ comme aide financière est aussi accordé à Vie Active selon le besoin pour achat de matériel sur présentation des factures.

05-22

RÉSOLUTION POUR DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME EMPLOI ÉTÉ CANADA

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal demande une subvention au programme Emploi Été Canada pour un responsable et 2 moniteurs, monitrices pour un camp de jour au cours de l'été 2023.

06-23

DEMANDE DU CLUB LES MOTONEIGISTES DU CORRIDOR PERMANENT INC.

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal autorise la traverse des routes et l'installation de la signalisation nécessaire afin d'aviser les automobilistes qu'il y a des traverses de motoneiges.

Les sentiers traverseront les routes suivantes : la rue du Moulin, la route du 12 et le 13^{ième} rang.

07-23

RÉSOLUTION POUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité que le conseil municipal décide que le taux de remboursement des frais de déplacement est 0.57\$ du kilomètre à partir du 1^{er} janvier 2023.

08-23

ENTRETIEN DU TROTTOIR (BORDURE DE CIMENT) SUR LE PONT DE LA RUE PRINCIPALE

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal engage Paysagement Benoit et Frères, Maxime Benoit, pour faire l'entretien des trottoirs (bordure de ciment) sur le pont de la rue Principale.

L'entretien sera fait pour cette saison à un prix forfaitaire.

09-23

AVIS DE MOTION POUR LA MODIFICATION DU
RÈGLEMENT DE TARIFICATION DES ÉLUS ET DÉPÔT DU
PROJET DE RÈGLEMENT

Le conseiller Alex Gendron donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption un règlement décrétant la rémunération des élus de la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 7 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (RLRQ, T-11.001), le projet de *règlement relatif à la rémunération des élus* est présenté par Alex Gendron, conseiller, et une copie est jointe en annexe au présent avis.

10-23

RÉSOLUTION POUR ACCORD DES TRAVAUX AVEC LE
FONDS POUR LE TRANSPORT ACTIF CANADIEN

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal confirme que la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton répond à toutes les exigences de l'accord du Fonds pour le transport actif canadien et que la directrice générale et greffière-trésorière puisse être autorisée à exécuter l'accord au nom de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton.

11-23

RÉSOLUTION POUR UNE DEMANDE D'ADHÉSION À
TITRE DE MEMBRE AU PÔLE DE L'ENTREPRENEURIAT
COLLECTIF DE L'EST DE LA MONTÉRÉGIE (PECEM)
RAPPORTS

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton devienne membre du Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'Est de la Montérégie;

Que Alexandre Houle soit désigné à titre de représentant et Guylaine Bourgoin soit désignée à titre de substitut.

12-23

NOMMER UN DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DES INTERVENANTS
DES LOISIRS DE LA MRC D'ACTON

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal délègue Alexandre Houle, chargé de projets et développement, représentant au Comité des intervenants des loisirs de la MRC d'Acton.

RAPPORTS

Sylvie Fafard

-Club Optimiste a donné 11 paniers de Noël;

Léo Benoit

-spectacle :comité accès culture, politique culturelle adoptée par la MRC d'Acton;

-subvention pour la piste cyclable disponible jusqu'à 257 000\$;

-SAAQ :fermeture du bureau du 27-01-2023 au 14-02-2023, pour changer le système informatique;

-acquisition d'un système ortho photo à la MRC d'Acton.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

13-23

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN PROJET PAR DAPHNÉE BEAUDRY

Mme Beaudry présente un projet de journée blanche par support visuel, via l'application power point.

Son projet consiste à organiser des activités pour les enfants de 8 à 15 ans pour du trappage avec un trappeur professionnel sur place, tour de carriole, survie en forêt.

La durée est de 4 dimanches au cours des mois de février et mars entre 8h et 4h au coût de 5\$ par enfant par jour.

Elle demande que l'activité soit couverte par les assurances de la municipalité. La possibilité sera vérifiée auprès de notre assureur.

Elle demande une aide financière entre 400\$ et 500\$ pour l'achat de matériel.

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde un montant de 500\$ pour l'achat de matériel nécessaire pour les activités sur présentation des factures.

PARADE DE TRACTEURS

Eric Laforge, un des organisateurs de l'activité de la parade des tracteurs, remercie la municipalité pour sa collaboration.

SALAIRE DES FORMATIONS POUR LES POMPIERS VOLONTAIRES

Eric Laforge questionne si une décision a été prise sur le salaire des pompiers en formation. Il mentionne qu'il veut un rétroactif pour les cours suivis en 2022.

Il est mentionné que le budget 2023 n'est pas encore adopté. Il sera informé quand le conseil municipal aura pris les décisions.

Il est aussi nommé que les demandes doivent être fournies par l'entremise de Richard Hébert, directeur du service incendie.

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- tableau des heures travaillées à la bibliothèque en 2022 ;
- communiqué de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ayant pour titre « Monsieur Alain Jobin reconduit à la présidence » ;
- courriel de M. Jean-Frédéric Vaudry concernant la collecte de sang du député de Saint-Hyacinthe-Bagot;
- courriel de la Ville d'Acton Vale concernant le tableau du tarif judiciaire qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023;
- courriel concernant le prolongement d'une année du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);
- lettre du Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation Québec ayant pour objet « Programme transitoire d'aide financière aux municipalités Réduction de l'impact fiscal »;
- calendrier des ordures 2023;
- avis public concernant le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2023;
- publipostage de décembre 2023;
- Mini-Scribe, janvier 2023, vol. 32, no. 1;
- communiqué de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ayant pour titre « Continuons d'utiliser nos bacs bruns quand l'hiver est venu! »;
- souhaits des fêtes de diverses compagnies
- formation sur l'acquisition d'immeubles-quels sont les pouvoirs des municipalités? Guylaine Bourgoïn, autorisation de s'inscrire à la formation.

VARIA

Adresser une demande à la Sûreté du Québec afin qu'il y ait une présence la nuit et tôt le matin car il y a des rodeurs autour des bâtiments agricoles dans le 12^e rang nord. Des informations précises ont été données à la SQ car évènement survenu le 7 janvier.

14-23

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21h38.

Léo Benoit
Maire

Guylaine Bourgoïn, GMA
Directrice générale et
greffière-trésorière